

ASSEMBLÉE NATIONALE

11 mai 2026

RELATIVE À L'ORGANISATION, À LA GESTION ET AU FINANCEMENT DU SPORT
PROFESSIONNEL - (N° 1560)

Adopté

N° AC227

AMENDEMENT

présenté par
M. Duparay, rapporteur

ARTICLE 9

À l'alinéa 7, substituer aux deux occurrences des mots :

« dédiée au »

les mots :

« pour le »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.